

Porsche Carrera Cup France Junior Programme

3 - 5 novembre 2020

Bulletin d'engagement

Fiche d'identité Pilote

Nom Prénom Date de naissance Nom et prénom du représentant légal (si vous êtes âgé de moins de 18 ans) : Adresse Code Postal Ville Pays Tél Email

Web & Réseaux Sociaux

Site Web Facebook Twitter Instagram

Pilote

N° de Licence Code ASA
Taille Poids Groupe sanguin Rhésus
Taille S M L XL XXL Début en compétition

BPJEPS :

OUI

NON

Palmarès :

Année	Catégorie / Titre(s)

Je déclare exactes les informations mentionnées ci-dessus.

Fait à

Le

Signature Pilote

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Déroulement du Porsche Carrera Cup France Junior Programme

Le Porsche Carrera Cup France Junior Programme se déroulera du mardi 3 novembre - 17h30 au jeudi 5 novembre 2020 - 18h00 au circuit Paul Ricard et ses alentours.

Dans le cadre du Porsche Carrera Cup France Junior Programme, les participants seront logés au Grand Prix Hôtel au Castellet.

Au cours du Porsche Carrera Cup France Junior Programme, les pilotes seront encadrés par l'équipe Porsche Carrera Cup France et Patrick Pilet Pilote Officiel Porsche Motorsport. Ainsi tout au long de leur séjour les pilotes découvriront la marque Porsche et ses valeurs, tout en bénéficiant d'un encadrement personnalisé.

Les tests de pilotage se dérouleront le mercredi 4 novembre 2020 sur la piste école sur le Circuit Paul Ricard (1.8km), à bord d'une Porsche 911 GT3 Cup.

Les épreuves sportives et entretiens individuels se dérouleront le jeudi 5 novembre 2020.

Étapes de sélection au Porsche Carrera Cup France Junior Programme 2020

Les étapes à suivre pour participer au Porsche Carrera Cup Junior Programme 2020 :

1- Répondre aux critères suivants :

- Ne jamais avoir participé à une course en Porsche Carrera Cup ou en GT3 Cup Challenge.
- Être né entre le 30.11.1995 et le 01.03.2005.
- Être titulaire d'une licence nationale ou internationale F.F.S.A ou d'une licence émise par une autre A.S.N (Association Sportive Nationale) affiliée à la Fédération Internationale Automobile (FIA).

2- Compléter en totalité le bulletin d'inscription et l'envoyer avant le 4 octobre 2020 par mail à l'adresse suivante : lgautier@oreca.fr

3- Le bulletin sera étudié par l'organisation du Porsche Carrera Cup France Junior Programme, pour valider ou non l'inscription.

4- Après validation du bulletin d'inscription par mail, vous pourrez effectuer le règlement comme indiqué ci-après :

- Total dû : **2 600 € HT** (soit 3 120€ TTC) règlement par virement à l'ordre de Porsche France
- Pour toute inscription avant le 4 octobre 2020, une remise de 10% sera offerte soit une inscription à **2 360€ HT** (2 832€ TTC).

Noter bien que le paiement des frais d'inscription se fera uniquement à la suite de la validation du bulletin par l'organisation.

Date limite d'enregistrement : 11 octobre 2020.

Le nombre de places étant limité à 8 candidats, l'organisateur se réserve la possibilité de refuser une ou des candidatures, sans avoir à se justifier.

Le montant des droits de participations doit être transféré par virement bancaire à Porsche France :

Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	03766	00021200236	68
IBAN			BIC
FR76 3000 3037 6600 0212 0023 668			SOGEFRPP

L'inscription au Porsche Carrera Cup France Junior Programme 2020 comprend :

- Restauration du 3 novembre (soir) au 5 novembre (2 déjeuners, 2 dîners)
- Hébergement au Grand Prix hôtel au Castellet (2 nuits)
- Entretien individuel avec la Responsable Porsche Motorsport de Porsche France et Patrick Pilet (pilote officiel Porsche)
- Evaluation de pilotage de la Porsche 911 GT3 Cup
- Evaluation sportive mais aussi via des entretiens collectifs et individuels

Franchise

En cas de survenance d'un sinistre quel qu'il soit, alors qu'il serait au volant d'un des véhicules utilisés au cours de l'événement Porsche Carrera Cup France Junior Programme, le pilote déclare accepter de prendre à sa charge l'ensemble des conséquences financières des dégâts occasionnés au véhicule à bord duquel il est installé, dans la limite de 10 000 € (Dix mille euros) et s'engage à payer cette somme à l'organisateur sans délai.

Dotations, prix et règlement

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du Porsche Carrera Cup France Junior Programme 2020 et m'engage à le respecter dans la forme et dans l'esprit.

La prime et les dotations, ainsi que stipulé dans le règlement, seront versées au team dans lequel le pilote sélectionné fera la saison 2021 par le Comité d'Organisation.

Le

A

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Pilote (« Concurrent ») :

Représentant légal :

Annexe 1 - Règlement

1 - Général

1.1 Organisation

Le Comité d'Organisation du Porsche Carrera Cup France Junior Programme 2020 est composé de Porsche France, d'Oreca et de Michelin.

La Porsche Carrera Cup France est soutenue par les partenaires suivants :

- MICHELIN Compétition
- EXXON MOBIL
- SCANIA
- ROEDERER*
- RS MAGAZINE
- TAG HEUER

**(l'abus d'alcool est dangereux pour la santé)*

1.2 Assurances

Application des prescriptions générales de la F.F.S.A Risques C et D obligatoires.

Une assurance complémentaire est fortement recommandée par l'organisateur.

En cas de survenance d'un sinistre quel qu'il soit, alors qu'il serait au volant d'un des véhicules utilisés au cours de l'événement Porsche Carrera Cup France Junior Programme, le pilote déclare accepter de prendre à sa charge l'ensemble des conséquences financières des dégâts occasionnés au véhicule à bord duquel il est installé, dans la limite de 10 000 € (Dix mille euros) et s'engage à payer cette somme à l'organisateur sans délai.

2- Règlementation Sportive

2.1 Pilotes

Le Porsche Carrera Cup France Junior Programme 2020 est ouvert à tous les pilotes qui n'ont jamais participé à une course en Porsche Carrera Cup ou en GT3 Cup Challenge et qui sont nés entre le 30.11.1995 et le 01.03.2005.

Par ailleurs pour participer les pilotes doivent être titulaires d'une licence nationale ou internationale F.F.S.A ou d'une licence émise par une autre A.S.N (Association Sportive Nationale) affiliée à la Fédération Internationale Automobile (FIA).

Les frais d'inscriptions doivent être payés pour participer aux épreuves de sélection.

2.2 Pilote vainqueur du Porsche Carrera Cup France Junior Programme 2020

Le lauréat du Porsche Carrera Cup France Junior Programme 2020 qui aura été sélectionné par le Comité d'Organisation sur des critères sportifs et extra sportifs (après évaluation) recevra une bourse de 40 000 € HT. Cette bourse devra obligatoirement être utilisée pour participer à la Porsche Carrera Cup France 2021 dans le team de son choix.

Il recevra également de la part de Michelin une dotation pneumatique de 4 trains complets à utiliser dans le cadre de la saison 2021.

Enfin, il recevra un support financier de la part d'un Centre Porsche partenaire.

En outre, le lauréat sera déclaré « Junior Porsche Carrera Cup France 2021 », sa nomination sera annoncée le 30 novembre 2020 au plus tard.

Le pilote disposera également d'un suivi personnalisé en termes de coaching pendant toute la durée de la saison 2021.

2.3 Versement des primes et des dotations

Les dotations seront versées au team dans lequel le Junior Porsche Carrera Cup France 2021 signera pour la saison 2021.

Le cas échéant, et sur demande écrite, les primes et dotations pourront être directement versées au Team qui aura la charge de faire concourir le « Junior Porsche Carrera Cup France 2021 »

2.4 Dispositions Spéciales

La participation au Porsche Carrera Cup France Junior Programme 2020 entraîne la cession de tous les droits d'auteur et les droits d'images des teams et pilotes au bénéfice de Porsche France. Cela comprend toutes les images, vidéos et sons issus du Porsche Carrera Cup France Junior Programme 2020 qui sont pris pour la diffusion TV, presse, DVD et Internet dans le monde entier.

Laurie Gautier

Responsable Porsche Carrera Cup France

Mob : +33(0)6 87 51 99 37

lgautier@oreca.fr

ORECA

Avenue de Rome

83870 Signes

Confidentialité des données : Conformément à la loi RGPD du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à Porsche France, 25/29 Quai Aulagnier – 92600 Asnières-sur-Seine - FRANCE, ou par e-mail à l'adresse rgpd@porsche.fr

Les informations recueillies par Porsche France dans le cadre du présent bulletin d'engagement sont nécessaires à la prise en compte de la participation de chaque pilote à la Porsche Carrera Cup France 2020.

Elles ne seront pas utilisées à une autre fin que pour les seuls besoins de l'organisation et le déroulement de la Porsche Carrera Cup France 2020. Elles ne seront également pas transmises à des tiers, autres que les prestataires et partenaires de Porsche ayant besoin de les connaître pour les stricts besoins de l'organisation et du déroulement de la Porsche Carrera Cup France 2020, sans autorisation expresse des pilotes.

Il est précisé que les données à caractère personnel seront conservées pendant le temps nécessaire à la gestion de la PCCF. Seules les personnes impliquées directement dans l'organisation de la Porsche Carrera Cup France auront accès à ces données.